

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Elections complémentaires au Conseil des Etats

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Gilg, Peter

Bevorzugte Zitierweise

Gilg, Peter 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Elections complémentaires au Conseil des Etats, 1980*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 10.04.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 28.09.1980
PETER GILG

L'entrée du Grison Leon Schlumpf au Conseil fédéral et la mort de l'Appenzellois Raymond Broger ont nécessité deux **élections complémentaires au Conseil des Etats**. Toutes deux furent disputées, mais n'apportèrent aucun changement dans la composition de la représentation des partis politiques à la chambre des cantons. Dans les Grisons, U. Gadiant, conseiller national UDC, l'emporta, avec l'aide du PDC, sur le candidat des radicaux, qui pensaient avoir le vent en poupe, compte tenu de leur progression en suffrages lors des élections fédérales de 1979. A Appenzell Rhodes-Intérieures, l'héritage politique du magistrat décédé, qui gouvernait son demi-canton et le représentait aussi à Berne, était moins convoité. Bien qu'Appenzell connaisse un système contraignant en matière de mandats publics, la Landsgemeinde a choisi au troisième tour de scrutin un jeune juriste, C. Schmid, greffier dans le canton de St-Gall, et a ainsi abandonné le lien traditionnel entre la représentation du demi-canton à Berne et le siège gouvernemental. Une élection complémentaire au Conseil national a également eu lieu. Pour remplacer R. Gamma décédé, qui n'appartenait à la chambre du peuple que depuis l'an passé, il a fallu désigner son successeur selon le système majoritaire. Le droit du PRD à ce siège a été officiellement respecté depuis 1917 par le parti prédominant, c'est-à-dire le parti conservateur devenu le parti démocrate-chrétien. Cette fois encore, il y eut tentative de rompre avec cette tradition, mais sans succès. Le successeur a été F. Steinegger.¹

1) SGT, 29.1.80 und 23.4.80; Va., 8.2.80, 29.4.80 und 29.9.80; NZZ, 11.2.80; LNN, 21.4.80, 28.4.80 und 24.9.80.